

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29453**

### Intitulé

Responsable en planification et conduite des opérations aéromaritimes

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère des armées

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

310p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation , gestion), 346p Organisation et coordination d activités opérationnelles ; travaux d état-major

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Dans un contexte maritime, national et international, au sein de son organisme ou en états-majors, le responsable en planification et conduite des opérations aéromaritimes exerce les fonctions suivantes :

1. Cadre responsable de la préparation opérationnelle des unités de la Marine, il dirige et coordonne l'organisation, la planification, la préparation et la conduite d'interventions en mer (côtière et hauturière), ou d'opérations complexes de grande ampleur (évacuation de ressortissants, lutte contre la piraterie, nécessitant le déploiement de moyens combinés navals, terrestres, aéromaritimes), ou de protection de sites sensibles et stratégiques.
2. Commandant ou commandant-adjoint sur des bâtiments à la mer, ses activités s'inscrivent dans le cadre de l'action de l'Etat en mer, des actions de sûreté, de prévention des risques et de sécurisation-protection des routes, des ressources et des acteurs du monde maritime français et international (lutte contre le terrorisme, les trafics illicites et la piraterie, surveillance des pêches).

Capacités attestées :

Planification et conduite de missions aéromaritimes

Dans un contexte maritime, national et international :

- Elaborer une analyse stratégique des risques.
- Planifier, concevoir, préparer, conduire et coordonner des opérations complexes, stratégiques ou de protection de sites sensibles.

Préparation opérationnelle des unités

- Superviser le maintien et le développement des compétences des personnels de l'unité.
- Diriger des actions de formation majeures.

Management organisationnel

- Piloter le fonctionnement de l'organisme ; veiller à la protection et à la préservation des lieux et de son patrimoine immatériel et immobilier.

- Superviser la gestion des ressources humaines de l'organisme.

- Superviser et contrôler la gestion du matériel et des finances (approvisionnements, gestion et stockage des équipements et matériels sensibles ; maintenance des matériels ; finances, logistique).

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du titre intervient dans le champ de la conception, l'organisation et la direction d'opérations complexes maritimes, terrestres ou aéromaritimes, de la protection de sites sensibles. Il exerce son activité à terre et en mer, au sein de l'unité qu'il dirige, en états-majors nationaux et internationaux, dans des contextes nationaux ou internationaux instables ou générateurs de crises.

Au sein d'entreprises ou d'organismes nationaux ou internationaux : gestion des activités d'un ensemble de navires ; conception et mise en œuvre des plans de déploiement de navires commerciaux ; établissement et gestion des routes de navigation des navires commerciaux ; responsable de la protection des navires ; de plateformes pétrolières off-shore ; de sites sensibles ; responsable d'opérations de fusion/acquisition (conception, préparation et mise en œuvre, renseignement, planification en phases et objectifs, déstabilisation, OPA) ; responsable/directeur de la sécurité des informations, des personnes et des infrastructures ; DRH d'entreprise ; Directeur administratif et financier.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1703 : Direction opérationnelle de la défense

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

K2502 : Management de sécurité privée

### Réglementation d'activités :

Aptitude médicale et psychique à l'exercice de l'emploi.

Obtention du statut militaire exigée par le ministère de la Défense pour exercer cet emploi en tant que militaire.

Habilitation « Secret Défense »

Le niveau Secret défense (SD) est réservé aux informations ou supports protégés dont la divulgation est de nature à nuire gravement à la défense nationale.

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les compétences suivantes :

1. Planification et conduite de missions aéro-maritimes
2. Préparation opérationnelle des unités
3. Management opérationnel

Sont évaluées par des mises en situation professionnelle écrites et orales portant sur des études de cas réels ; livret professionnel de l'expérience ; entretien avec les professionnels ; des reconstitutions de situations réelles sur sites.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Conseil d'instruction de l'Ecole des fusiliers marins par délégation ou jury de certification
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X		1 président, 2 professionnels, 2 formateurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 8 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Responsable en planification et conduite des opérations aéromaritimes" avec effet au 01 juillet 2010, jusqu'au 21 décembre 2022.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

5 certifications par an

**Autres sources d'information :**

[www.defense.gouv.fr/marine/](http://www.defense.gouv.fr/marine/)

[www.etremarin.fr](http://www.etremarin.fr)

**Lieu(x) de certification :**

Ecole des Fusiliers marins - BCLM Lorient - BP 92222 56998 Lorient cedex

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Ecole des Fusiliers marins - BCLM Lorient - BP 92222 56998 Lorient cedex

**Historique de la certification :**